

Refus d'entrée de l'opposition dans le Gouvernement

La médiation des rois à échouer

(Boni Yayi partagé entre la détermination et la défection)

L'évolution de l'actualité politique nationale montre que l'état se resserre chaque jour que Dieu fait autour de l'homme qui pourtant en 2006 était le père sacré des béninois. La crise latente et persistante au Parlement et les nombreuses grognons au plan social amènent à se demander si les Béninois sont-ils fatigués déjà du changement ?

Roland NANI

Sauf coup de théâtre, l'opposition n'entra pas dans le prochain de Gouvernement de Boni Yayi. Les principaux membres appartenant à ce groupe politique tel que le G4, G13 et Force Clé l'ont clairement fait savoir à travers un communiqué de presse. En effet, dans leur déclaration conjointement signée par ces différents groupes dits de l'opposition, le groupe "G" et Force Clé ont réaffirmé leur position irrévocable de contraindre le président Boni Yayi, Chef de l'Etat à respecter les lois qui régissent le bon fonctionnement du Parlement d'une part et la Constitution de notre pays d'autre part. Cette position prise par les députés de l'opposition alors que Boni Yayi leur tend la main en vue de l'apaisement du climat social, fait suite aux gaffes successives observées à l'occasion des cinquième et sixième sessions extraordinaires. Gaffes matérialisées par le pugilat inédit entre l'Honorable Djibril Débourou des Forces Cauris pour un Bénin Emergent (Fcbe) et son collègue de G13 en l'occurrence Sacca Fikara. Une ambiance parlementaire tendue que vient aggraver le refus du pré-



Boni Yayi,
Président de la République

sident Nago d'accorder la parole aux députés Tidjani Serpos et Epiphani Quenum. Les députés G4, G13 et Force Clé dénoncent le matraquage médiatique et la désinformation orchestrées par les thuriféraires du régime du changement alors que le président de l'Assemblée Nationale avec le soutien du Chef de l'Etat, refuse la proposition de résolution pour la mise en place d'une commission d'enquête pour le contrôle de la gestion du parlement par Mathurin Nago. Un refus qui aux dires des députés "rebelle" confirme les soupçons d'une gestion opaque de la cinquième législature.

La Fcbe aussi !

Ce que laisse présager d'une situation de non retour est l'échec

de médiation initiée par les sages, rois et têtes couronnées au cours de la réunion des membres de la conférence des présidents pour, dit-on, ramener les députés de l'opposition à de meilleurs sentiments. Mais là aussi, les députés non seulement de l'opposition mais aussi de la famille Fcbe ont été acerbes. Ils n'ont pas manqué de désapprouver l'opportunité de cette rencontre qui ne répond à aucune disposition du règlement intérieur de l'Assemblée Nationale. Mieux, les députés G4, G13 et Force Clé trouvent inutile de s'asseoir sur la table de négociation avec les rois. Parce que membre d'entre eux ont déjà pris fait et cause pour Mathurin Nago et l'encouragement dans ses dérives actuelles ont-ils ajouté. Nous en sommes là, lorsqu'on apprend qu'au sein de la famille Fcbe se notent des voix dissonnantes. Car, apprend-on de sources généralement informées, que certains déçus par la méthode avec laquelle se gère le pays **** le Gouvernement seraient en passe de quitter le navire Fcbe. Il va s'en dire que le changement auquel croyait fermement le peuple béninois au soir du règne du Général Mathieu Kérékou semble ne plus combler leurs attentes. Les 75% de la population comme s'était en 2006, croit-il au changement ? La suite des forces politiques est sociale (syndicats) la Fcbe va-t-elle entrer dans la danse ? Grande préoccupation qui amènent nombre d'observateurs à se demander si le mythe Yayi tombe-t-il déjà ?

Mutuelle de sécurité sociale

La Sic/Mss-B lance un appel aux artisans

La Section Locale de Cotonou de la Mutuelle de Sécurité Sociale du Bénin (Sic/Mss-B) a organisé une grande caravane vendredi dernier à travers la ville de Cotonou. L'objectif est de sensibiliser les artisans sur les bienfaits d'une mutuelle pour les artisans.

Koffi PATERSON

Du siège de la Mutuelle de Sécurité Sociale à Cotonou, les caravaniers ont parcouru des kilomètres à moto, d'autres en voiture et même de gros camions aménagés à cet effet (musique à bord) en passant par Carrefour le Bélier, la Sobebra, le Ciné Concorde, le marché Tokpa, Bibe Jéricho, Carrefour j'Adore, Ciné Okpè Oluwa, Mairie de Cotonou, station Sainte Rita, Carrefour Agontikon, Védoko, Carrefour Cica Toyota, Stade de l'Amitié, Zogbo, Mènontin, Godomey Carrefour, Agla, Aibat, Cadjehoun, Boulevard du Canada, Etoile rouge, commissariat central, Zongo, Préfecture de Cotonou, Dgt, 3ème Pont, Mss-C.

Au cours de cet itinéraire, il a été rappelé aux populations que c'est dans l'intérêt du secteur

informel que la Mss-B a été créée en 1999 pour une prise en charge en cas de maladie et pour une prise de charge en cas de maladie et pour une retraite à la fin de la carrière. C'est donc une mutuelle pour les couches défavorisées (artisans, artistes, agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, commerçants et autres) en matière de sécurité sociale a déclaré Emile Adjigbé, président du Conseil d'Administration de la Mutuelle de Sécurité Sociale de Cotonou (Mss-C). selon lui, la mutuelle se propose de mener dans l'intérêt de ses affiliés et de leur famille, des actions de prévoyance, de solidarité et d'entraide dans les domaines d'assurance vieillesse, d'assurance maladie et de toutes autres prestations. Pour bénéficier des bienfaits de la mutuelle qui est ouverte aux personnes physiques et morales, il suffit de remplir les formalités d'adhésion et d'être à jour de ses cotisations. Ainsi, une rente viagère est payée au bout de 15 ans de cotisation normale et les maladies sont prises en charge à hauteur de 70% de frais.

Les ayants droits bénéficient d'un capital décès.

Réduction du train de vie de l'Etat

Des ministres du gouvernement

défient Boni Yayi

Cherté de la vie et la crise économique a amené le gouvernement à prendre un certain nombre de mesures au nombre desquelles figure en bonne place la décision du gouvernement de revoir à la baisse les dépenses publiques. En un mot, la réduction du train de vie de l'Etat. Mais cette décision prise en conseil des ministres est-elle aujourd'hui respectée ?

R. N. (Coll.)

Si les dirigeants de ce pays pouvaient être témoin d'un cas de vol atypique où un citoyen, pour satisfaire ses besoins alimentaires, a été obligé de voler une bassine de farine de maïs dans une menuiserie. En réalité, ce cas n'est qu'un cas parmi tant d'autres et traduit de manière substantielle, la souffrance que vivent certains béninois pour assurer leur pitance quotidienne. Mais malgré, certains membres du gouvernement et autorités administratives s'offrent des conditions sociales pour le moins paradisiaques. En plus des cas enregistrés, c'est le cas d'un ministre du gouvernement du changement qui retient notre attention et mérite qu'on s'y attarde. Le ministre en question dans la cache de son voyage à l'extérieur, s'est payé un billet de classe 1 (classe affaire) lui coûtant une enveloppe

de plus de 2 millions de F Cfa contre 400.000 Fcfa valable pour les passagers ordinaires. C'est comportement du ministre d'Etat, vient nourrir les polémiques à un moment où le Chef de l'Etat, lui-même, demande à ses proches collaborateurs de revoir à la baisse les dépenses publiques. Ce faisant, au moment où on demande au peuple de faire des sacrifices supplémentaires pour faire face à la cherté de la vie (augmentation des prix du pétrole, de l'essence, du ciment, bref de tous les produits de première nécessité), il est inconvenant que des autorités fussent-ils, ministres mènent une vie d'Eldorado. Du coup, l'on se demande si sur autorisation du Chef de l'Etat que ce ministre a agit ainsi ? Mais d'aucuns répondront par la négative dans la mesure où le Chef de l'Etat lui-même, depuis la nouvelle mesure, a pris les dispositions pour opérer des coupes sombres dans ses dépenses. Toutes choses qui font dire à nombre d'observateurs que les dirigeants abusent du peuple. Pour d'autres, ces ministres défient l'autorité du Chef de l'Etat et préconise que l'autorité prenne ses responsabilités. Seule manière de prouver aux populations que les richesses du pays sont équitablement réparties pour le bien de tous

Cherté de la vie au Bénin

Les conseils pratiques de la Ldcb

La Ligue pour la Défense des Consommateurs au Bénin (Ldcb) a donné une conférence de presse hier, jeudi 21 août 2008 à la Maison des Médias à Cotonou. Le conférencier Badou a donné la position de son association sur la cherté de la vie au Bénin ; un phénomène qui est mondial, a-t-il précisé. Il a alors formulé des recommandations dans les domaines de consommation alimentaire, de transport qui peuvent aider les consommateurs à mieux supporter la crise en cours.

K. P.

A l'endroit des consommateurs, la Ldcb recommande de consommer local ; d'éviter tout gaspillage et ne préparer que la quantité suffisante et saine de nourriture, surtout en ce qui concerne les denrées alimentaires hautement périssables et difficilement recyclables telles que l'igname pillée, le gari délayé, etc. ; de valoriser leurs parcelles en friche et en faire de petits champs familiaux dans le cadre d'une agriculture d'autosuffisance ; de créer des jardins scolaires pour planter des légumes surtout dans les zones rurales ; d'éviter les petits déplacements en voiture ; et de recourir au covoiturage (utilisation par plusieurs personnes d'un même véhicule). L'Etat, pour sa part, doit : -Appuyer techniquement et financièrement les agriculteurs locaux afin d'accroître significativement la production nationale ; - Accélérer l'aménagement et la mise en valeur des principales vallées du pays ; - Encourager par des programmes spécifiques les jeunes à aller à la terre ; - Appuyer la mécanisation de l'agriculture ; - Appuyer l'installation de

grandes industries agro-alimentaires ; - Sécuriser juridiquement les terres surtout rurales.

- Accorder des facilités douanières et fiscales aux compagnies de transport en commun urbain et interurbain.

Et aux opérateurs économiques, ils doivent : -adopter l'utilisation de farine panifiable de manioc pour la fabrication du pain, des gâteaux, de tous les produits de consommation habituellement fabriqués à base de farine de blé ; - introduire dans l'industrie du lait l'usage du soja pour la production du yaourt ainsi que d'autres produits laitiers ; -promouvoir les boissons traditionnelles du Bénin et inciter à leur consommation afin de réduire les énormes dépenses consenties dans les bars, restaurants et snacks bars ; -investir dans l'installation des unités de transformation agro-alimentaires ; - Investir dans la création de compagnies de transport en commun urbain et interurbain Par ailleurs, la Ldcb a suggéré pour minimiser les frais de carburant, de planifier les sorties afin de limiter les déplacements superflus ; de privilégier les visioconférences et les échanges via Internet et Skype plutôt que les déplacements ; de ne pas laisser le moteur (de leur véhicule ou engin) tourner inutilement au ralenti. Il vaut mieux couper le moteur lors d'un arrêt de plus d'une (01) ou deux (02) minutes ou d'une attente prolongée (feu rouge, passage du train, etc.) ; de limiter l'utilisation de la climatisation de leur véhicule car la climatisation augmente la consommation de carburant d'environ 10% ; d'avoir une conduite calme et régulière. La consommation de carburant s'en trouve ainsi réduite ; de utiliser les transports en commun qui offrent

souvent d'excellentes possibilités de déplacement à prix abordable ; de s'orienter vers l'achat de petits véhicules économiques au lieu des gros véhicules voraces ; d'utiliser des matériels normalisés dans les installations électriques lors des constructions de bâtiments. Ces matériels ; de promouvoir les sources d'énergie renouvelable (énergie solaire, énergie éolienne) ; de créer un partenariat public-privé ; d'importer sur le territoire national seulement des matériels et équipements labellisés à faible consommation électrique normalisés permettent d'éviter des dans le cadre de la valorisation des pertes inutilisées d'énergie et des sources d'énergie des risques d'incendie ; renouvelable ; d'utiliser des lampes à économie ; d'acheter des appareils économiques technologie solaire afin qu'elles en consommation d'énergie rendent leurs produits accessibles électrique permettant de réduire aux consommateurs ; de plus de 40% la facture d'électricité de cette façon ; de mettre les appareils électroniques (TV, vidéo, radio, Hi-fi, etc.) hors tension au lieu de les laisser en stand-by ; d'éviter également de les laisser en fonctionnement lorsqu'on n'y prête pas attention ; d'éteindre les appareils ménagers directement après leur utilisation ; d'éteindre luminaires et climatiseurs en quittant son salon ou sa chambre ; d'adopter les systèmes économiseurs d'énergie (Energy Star) par exemple) pour les systèmes informatiques qui sont également de gros consommateurs d'énergie ; de légiférer en faveur de l'importation des matériels et équipements labellisés à faible consommation électrique sur le territoire national.